

DEPARTEMENT DU NORD**Arrondissement
de LILLE****EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Commune de
LEZENNES**

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Objet : Attribution subventions aux associations lezennoises

Date de convocation :
Le 29 mars 2024

Présents :

Didier DUFOUR – Frédérique DESCAMPS – Fabien DECOURSELLE – Lucienne LAVOISIER – Jean SAGETTE – Sylvie BLONDEL – Pierre BRUERE – Marie-France LAIGNEZ – Marc GODEFROY – Carole PETIT – Henri MOREL – Véronique PAUWELS – Rizlène HENNACH – Sandrine DEPLECHIN – Cathy DONDEYNE – Franck LACMANS – Farid FARAJI – Marie-Laure LECHAT – Michael DESEURE – Cyril MIRABAUD – Alexis DUCHESNE

**Nombre de Conseillers
en exercice : 23**

Absents excusés :

Ludovic CHRETIEN donne pouvoir à Farid FARAJI
Christiane WALAS donne pouvoir à Carole PETIT

**Nombre de Conseillers
Présents : 21**

Absents :

**Nombre de Conseillers
Votants : 22**

Pour : 22

Contre : 00

Abstention : 00

Secrétaire de séance : Sandrine DEPLECHIN

Monsieur Pierre BRUERE ne participe ni au débat, ni au vote.

Vu l'avis favorable de la commission « Attribution des Subventions » en date du 16 mars 2024,

Monsieur Jean SAGETTE, Adjoint à la Vie Associative, aux usages numériques, propose à l'Assemblée pour la fixation du montant de la subvention de base 2024, le maintien de la subvention de base à 375 €

Il propose à l'Assemblée d'accorder les subventions aux associations lezennoises ci-dessous désignées :

Au titre de l'année 2024**- Subvention de base :**

| | |
|-------------------------------|-------|
| Biclous d'Isidore | 375 € |
| CLIC | 375 € |
| Donneurs de Sang bénévoles | 375 € |
| Les Potagers d'Isidore | 375 € |
| Lez Assmats | 375 € |
| Les Art'sPenteurs | 375 € |
| Protection civile de Lezennes | 375 € |
| Secours Populaire de Lezennes | 375 € |

- Subvention personnalisée :

| | |
|----------------------|---------|
| Groupe Vocal | 1 100 € |
| Amicale du personnel | 2 200 € |
| Harmonie de Lezennes | 3 000 € |
| Les amis d'Isidore | 1 200 € |

- Subvention mixte :

Capoiera : 375 € de subvention de base + 100 € de subvention exceptionnelle = 475 €

-----Adoptée à l'unanimité des votants -----

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.



Date d'envoi en Préfecture du Nord :

Date de réception en Préfecture du Nord :

Date de publication : 05 AVR. 2024